

« L'IA ne donne pas les réponses, elle apprend à les construire »

Entretien avec Olivier Paye, professeur à l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles — à propos du coach virtuel Piccolo de son cours de Science politique.

Publié le 5 août 2026, modifié le 3 septembre 2026.

1. Qu'est-ce qui vous a donné envie de créer un coach virtuel pour votre cours ?

Je suis en charge d'un cours d'introduction à la science politique. Organisé au premier semestre du bloc 1 en grand auditoire, il est évalué par un examen écrit à livre ouvert. Pour favoriser la réussite, dès la quatrième semaine, j'invite les étudiant·es à déposer sur Moodle un devoir hebdomadaire répondant à une ancienne question d'examen ; celles et ceux qui en remettent 7 sur 8 obtiennent un bonus de deux points sur 20.

Grâce à une « pêche » d'une trentaine de copies anonymisées qu'effectue l'assistante, Marion Dessalles, je commente et évalue en fin de séance cinq réponses de qualité variable, allant de très mauvaise à quasi parfaite. Si le dispositif fonctionne — environ la moitié des inscrit·es déposent au moins 7 devoirs —, il implique que l'étudiant·e ait déjà acquis la compétence de situer la qualité de sa propre copie, ce qui ne va pas de soi. En témoigne la file régulière formée en fin de séance pour avoir une appréciation individuelle.

2. Dans quel contexte pédagogique utilisez-vous ce coach et quel est son principal objectif pour les étudiant·es ?

Le coach virtuel apporte le retour individualisé qu'attend un grand nombre d'étudiant·es. Il comble un manque que l'encadrement humain ne peut pas couvrir : commenter plusieurs centaines de copies par semaine est inenvisageable à ressources constantes. Désormais, l'obtention du bonus suppose que l'étudiant·e soumette sa réponse initiale au coach. Plutôt que de lui livrer un corrigé et une note, ce coach lui pose deux questions sur le bien-fondé de certains éléments de sa réponse. L'étudiant·e met ensuite en évidence, dans sa réponse finale, les modifications issues de cet échange. Devoir expliciter ses révisions inscrit l'usage de l'IA dans une démarche réflexive, dont l'objectif est que l'étudiant·e devienne capable de formuler de bonnes réponses par lui-même, sans aucun recours à l'IA, le jour de l'examen.

3. Comment s'est passée la conception du coach ? Quels sont les éléments qui vous ont le plus aidé ?

Dès l'été 2024, j'ai formé le projet d'utiliser une IA pour soutenir l'apprentissage des étudiant·es de mon cours. Je m'en suis ouvert à Maria Ulz, techno-pédagogue à la cellule d'appui pédagogique (CAP) du site Saint-Louis, qui m'a solidement accompagné dans l'exploration des possibilités techniques, mais aussi financières et réglementaires, afin de construire moi-même un chatbot pour le cours. J'avais même élaboré un pré-projet de candidature auprès du Fonds de développement pédagogique, mais il manquait encore un ancrage dans la littérature psycho-pédagogique qui ne m'est pas familière.

Me porter candidat à l'appel « coach virtuel » lancé par l'Équipe IA n'exigeait en revanche qu'une brève note explicative de mes intentions pédagogiques — une voie beaucoup plus fluide pour accéder au même accompagnement techno-pédagogique.

Une fois ma participation à la phase de test du coach virtuel Piccolo acceptée, une première réunion Teams s'est tenue début juin avec Robin Guérit, conseiller pédagogique de l'Équipe IA.

Après avoir choisi l'un des trois scénarios-types qu'il m'a présentés, je lui ai transmis des supports dont je disposais déjà : diaporama du cours, débriefings de devoirs antérieurs, copies annotées des examens de juin 2026. Je n'ai eu à produire aucun contenu spécifique !

Fin juin, une deuxième réunion nous a permis d'évaluer le retour donné par le coach sur un devoir-test. La suivante s'est déroulée le 18 août, pour une mise en service dès la rentrée.

4. Quel conseil donneriez-vous à un collègue qui hésite encore à créer son premier coach virtuel ?

Je lui conseillerais de s'enquérir des possibilités pédagogiques que l'IA peut ouvrir pour ses cours, en sollicitant une réunion avec l'un des conseiller·es techno-pédagogiques actifs à l'échelle d'un site ou de l'ensemble de l'UCLouvain.

Ce premier contact n'engage à rien. Il permet d'entrevoir des formes de soutien à l'apprentissage que des humains ne peuvent pas assurer, vu l'étroitesse structurelle des ressources d'encadrement, et d'obtenir un avis expert sur les réserves que l'on peut légitimement nourrir à l'égard d'un usage pédagogique de l'IA.

Et si l'on décide de tenter l'expérience, on dispose déjà des contacts nécessaires pour être solidement accompagné.

BIO EXPRESS

Docteur en sciences politiques de l'Université libre de Bruxelles (ULB), Olivier Paye est depuis 2001 professeur à temps plein à l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles, où il a fondé le Centre de recherche en science politique (CReSPo) qu'il a dirigé jusqu'en 2010.

Membre du Bureau restreint de l'Institut de recherches interdisciplinaires sur Bruxelles (IRIB), il est affilié à titre principal à l'Institut de recherche interdisciplinaire Saint-Louis (IRIS-L) et à titre complémentaire à l'Institut de sciences politiques Louvain-Europe (ISPOLE).

Spécialiste de l'analyse de l'action publique, de la participation politique et des mobilisations citoyennes, il consacre ses recherches en cours aux débats et décisions publiques entourant les projets d'infrastructure de grande taille, ainsi qu'à la culture à Bruxelles à l'horizon 2040.

Il enseigne plusieurs cours politologiques de base (Science politique, Partis politiques et groupes d'intérêt) et est coauteur du manuel *Fondements de science politique* (De Boeck Supérieur, 2^e éd., 2022), notamment avec les professeurs de l'UCLouvain Nathalie Schiffino, Vincent Legrand et Pierre Baudewyns.